

Date de la convocation : 25/03/2022

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 16

Votants : 17

Présents : Mmes Marie-Annick GUIMARD, Andrée JOUSSEAUME, Patricia LEPINE, Béatrice PEREIRA, Josette RAIMON, Arlette ROY, Chantal SUBRA.

MM. Roger BAZIER, Nicolas COSTE, Eric DRAPEAU, François JOUANNAULT, Dominique MOREL, Jean-James PERLADE, Patrick RAMOS, Eric THICKETT, Gérard VILATTE.

Pouvoirs : Mme Laury-Anne RAULT à Mme Patricia LEPINE

Absents excusés : Mmes Anne-Laure BABAULT et Nicole HUET

Secrétaire de séance : Mme Josette RAIMON

L'an deux mille vingt-deux, le trente et un mars à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire.

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 03/03/2022.

Le procès-verbal de la séance du 03/03/2022 est adopté à l'unanimité.

Procès-verbal adopté à l'unanimité avec 17 voix pour.

Communication au Conseil Municipal des décisions prises au titre des délégations du Conseil Municipal au Maire (L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales)

- Travaux de sécurisation de l'Atelier par la société TOITURES CP pour un montant de 470€ HT, 564€ TTC.
- Nouveau devis pour des travaux d'électricité à l'Atelier par la société Fabrice CHAILLOUX pour un montant de 15.879,80€ HT, 19.055,76€ TTC.
- Aménagement extérieur pour l'Atelier par la société ATLANROUTE pour un montant de 21.194,39€ HT, 25.433,27€ TTC.
- Confection d'un espace container pour l'Atelier par la société TOITURES CP pour un montant de 2.890,00€ HT, 3.468,00€ TTC.
- Fourniture d'un support vélos pour l'Atelier par la société TECHNI CONTACT pour un montant de 273,81€ HT, 328,57€ TTC.
- Fourniture d'un coffret de chantier par la société SONEPAR pour un montant de 368.55€ HT, 442.26€ TTC.
- Réduction par élagage de 4 frênes par la société ARBOR SERVICES pour un montant de 500€HT, 600€ TTC.

Communication aux Conseillers Municipaux de l'état récapitulatif des indemnités perçues par chaque élu.

Présentation du Powerpoint sur les documents financiers par M. François JOUANNAULT.

Départ de Mme Laury-Anne RAULT donnant son pouvoir à Mme Patricia LEPINE.

Délibération n°1 Délibération n°1 Comptes de Gestion 2021 des Budgets Epicerie, Camping et Commune

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire,

Tableau de synthèse du compte de gestion du Budget Annexe Epicerie :

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
COMPTE DE GESTION ANNEXE EPICERIE				
Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonctionnement	21 053.33	0.00	-5 404.00	15 649.33
TOTAL	21 053.33	0.00	- 5 404.00	15 649.33

Tableau de synthèse du compte de gestion du Budget Annexe Camping :

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
COMPTE DE GESTION ANNEXE CAMPING				
Investissement	27 080.28	0.00	2 133.05	29 213.33
Fonctionnement	2 133.05	0.00	- 2 133.05	0.00
TOTAL	29 213.33	0.00	0.00	29 213.33

Tableau de synthèse du compte de gestion du Budget Commune :

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EN 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
COMPTE DE GESTION COMMUNE				
Investissement	401 325.59	0.00	- 212 304.26	189 021.33
Fonctionnement	940 278.30	0.00	136 699.36	1 076 977.66
TOTAL	1 341 603.89	0.00	- 75 604.90	1 265 998.99

Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2021 par le receveur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Délibération adoptée à la majorité avec 14 voix pour et 3 abstentions.

Délibération n°2 Comptes Administratifs 2021 des Budgets EPICERIE, CAMPING et COMMUNE

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jouannault, délibérant sur les Comptes Administratifs Epicerie, Camping et Commune de l'exercice 2021, dressé par Madame Chantal SUBRA, Maire,

- lui donne acte de la présentation faite des Comptes Administratifs des Budgets Epicerie, Camping et Commune
- constate, pour la comptabilité, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- atteste de sa concordance avec les comptes de gestion du Trésorier,
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser, le Maire ayant quitté la salle, et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous,

EPICERIE :

Section de Fonctionnement

Recettes : 0.00 €
 Dépenses : - 5 404.00 €
 Résultat déficitaire de l'exercice : - 5 404.00 €
 Excédent reporté : 21 053.33 €
Excédent de clôture : 15 649.33 €

Section d'Investissement :

Recettes : 0.00 €
 Dépenses : - 0.00 €
 Résultat de l'exercice : 0.00 €
 Résultat reporté : 0.00 €
 Excédent de fonctionnement versé : 0.00 €
Résultat de clôture : 0.00 €

CAMPING :

Section de Fonctionnement

Recettes : 654.46 €
 Dépenses : - 2 787.51 €
 Résultat déficitaire de l'exercice : - 2 133.05 €
 Excédent reporté : 2 133.05 €
Résultat de clôture : 0.00 €

Section d'Investissement :

Recettes :	2 133.05 €
Dépenses :	- 0.00 €
Résultat excédentaire de l'exercice :	2 133.05 €
Résultat reporté :	27 080.28 €
Excédent de clôture :	29 213.33 €

COMMUNE :**Section de Fonctionnement :**

Recettes :	1 500 191.11 €
Dépenses :	- 1 363 491.75 €
Résultat excédentaire de l'exercice :	136 699.36 €
Excédent reporté :	940 278.30 €
Excédent de clôture :	1 076 977.66 €

Section d'Investissement :

Recettes :	654 446.90 €
Dépenses :	- 866 751.16 €
Résultat déficitaire de l'exercice :	- 212 304.26 €
Résultat reporté :	401 325.59 €
Excédent de fonctionnement versé	0.00 €
Excédent de clôture :	189 021.33 €

Délibération adoptée à la majorité avec 12 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions.

Délibération n°3 Affectation des résultats 2021 des Budgets EPICERIE, CAMPING et COMMUNE**BUDGET EPICERIE**

Excédent de Fonctionnement :	15 649.33 €
Résultat d'Investissement :	0.00 €

Après étude des besoins budgétaires, il est proposé l'affectation du résultat excédentaire de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement :	15 649.33 €
Section d'Investissement :	0.00 €

BUDGET CAMPING

Résultat de Fonctionnement :	0.00 €
Excédent d'Investissement :	29 213.33 €

Après étude des besoins budgétaires, il est proposé l'affectation du résultat excédentaire de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement :	0.00 €
Section d'Investissement :	0.00 €

Et de reprendre l'excédent d'Investissement de 29 213.33 € en Investissement.

BUDGET COMMUNE

Excédent de Fonctionnement :	1 076 977.66 €
Excédent d'Investissement :	189 021.33 €
Déficit des restes à réaliser	- 487 000.00 €

Après étude des besoins budgétaires, il est proposé l'affectation du résultat excédentaire de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement :	778 998.99 €
Section d'Investissement :	297 978.67 €

Et de reprendre l'excédent d'Investissement de 189 021.33 € en Investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les affectations telles que proposées.

Délibération adoptée à la majorité avec 14 voix pour et 3 voix contre.

Délibération n°4 Taux d'imposition 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'adopter les taux proposés ci-dessous :

Taxe foncière propriétés bâties = 19,70 % (part communale) + 21.50% (part départementale) = 41.20%

Taxe foncière propriétés non bâties = 67.24 %

- D'autoriser Madame le Maire à signer l'état « N° 1259 » notifiant les taux d'imposition.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 17 voix pour.

Délibération n°5 Subventions et participations aux organismes et aux associations

Madame le Maire propose au Conseil Municipal la liste des subventions et des participations qui seront versées aux associations et aux organismes concernés.

Il précise que ces montants seront intégrés au Budget Primitif 2022 de la Commune,

Organismes / Associations	Montants
C.C.A.S.	5 000.00 €
<u>Aide sociale - 657362</u>	
<u>Associations – 6574</u>	
Association Jeunes Sapeurs-Pompiers	200.00 €
Rugby Club Aytrésien	300.00 €
Club Echecs	150.00 €
MAM les Chamboutout	150.00 €
Collège André Malraux piscine collège	746.45 €
Don du Sang	150.00 €
Grains de Sel	200.00 €
Duo Cani Infini 17	100.00 €
Prévention routière : Formation	100.00 €
Les Peintres Sallésiens	200.00 €
Association Française Sclérosés en plaque	100.00 €
La Ligue contre le cancer	100.00 €
France Alzheimer	100.00 €
Un hôpital pour les enfants	100.00 €
APF France Handicap	100.00 €
Visite des Malades en Etablissement Hospitalier	100.00 €
Association Foncière Rurale	1 500.00 €
Réserve de subvention	1 603.55 €
Total	6 000.00€
Total	11 000.00€

Délibération adoptée à la majorité avec 13 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions et 1 non-participation au vote.

Délibération n°6 Subvention exceptionnelle pour un séjour scolaire – classe de CM2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accorde une subvention de 800€ à la classe de CM2 de l'école de Salles sur Mer.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 17 voix pour.

Délibération n°7 Budget Primitif 2022 du Budget Annexe Camping

- Section de Fonctionnement : 0.00 €

Chapitre	Désignation	Montants
Dépenses		
Total		0.00 €
Recettes		
Total		0.00 €

- Section d'Investissement : 29 213.33 €

Chapitre	Désignation	Montants
Dépenses		
21	Immobilisations corporelles	29 213.33 €
Total		29 213.33 €
Recettes		
001	Excédent d'investissement reporté	29 213.33 €
Total		29 213.33 €

Délibération adoptée à la majorité avec 14 voix pour et 3 voix contre.

Délibération n°8 Budget Primitif 2022 du Budget Annexe EPICERIE

- Section de Fonctionnement : 23 053.33 €

Chapitre	Désignation	Montants
Dépenses		
011	Charges à caractère général	15 649.33 €
65	Autres charges de gestion courante	7 404.00 €
Total		23 053.33 €
Recettes		
002	Excédent de fonctionnement reporté	15 649.33 €
78	Reprise provisions semi-budgétaires	7 404.00 €
Total		23 053.33 €

- Section d'Investissement : 0.00 €

Chapitre	Désignation	Montants
Dépenses		
Total		0.00 €
Recettes		
Total		0.00 €

Délibération adoptée à la majorité avec 14 voix pour et 3 voix contre.

Délibération n°9 Budget Primitif 2022 de la Commune

- Section de Fonctionnement : 2 227 198.99 €

Section de fonctionnement dépenses

Chapitre	Désignation	Montants
011	Charges à caractère général	702 300.00 €
012	Charges de personnel	872 200.00 €
014	Atténuations de produits	10 000.00 €
022	Dépenses imprévues	30 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	95 000.00 €
66	Charges financières	20 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000.00 €
023	Virement à la section d'investissement	496 698.99 €
Total		2 227 198.99 €

Section de fonctionnement recettes

Chapitre	Désignation	Montants
002	Excédent de fonctionnement reporté	778 998.99 €
70	Produits des services	118 500.00 €
73	Impôts et taxes	1 068 000.00 €
74	Dotations	183 500.00 €
75	Autres produits de gestion courante	50 000.00 €
77	Produits exceptionnels	1 000.00 €
013	Atténuation de charges	27 200.00 €
Total		2 227 198.99 €

- Section d'Investissement : 1 993 813.51 €

Section d'Investissement dépenses

Programme Chapitre	Désignation	Montants
NI - 21	Opérations non individualisées (SDEER)	2 166.67 €
NI - 204	Attributions de compensation d'investissement	16 883.00 €
NI - 23	Régularisation avances SEMDAS	6 542.63 €
NI - 16	Emprunts	75 000.00 €
NI - 041 (21)	Opérations d'ordre (SDEER)	35 321.21 €
152 - 21	Développement économique	280 000.00 €
153 - 21	Environnement	15 000.00 €
154 - 21	Jeunesse, éducation	86 000.00 €
155 - 21	Services à la population, communication	7 000.00 €
156 - 20 et 21	Mobilité, sécurité	20 000.00 €

157 – 21	Bâtiments	495 400.00 €
158 – 21	Urbanisme	874 500.00 €
159 – 21	Culture, associations, sport	80 000.00 €
Total		1 993 813.51 €

Section d'Investissement recettes

Programme Chapitre	Désignation	Montants
NI – 041 (13 et 16)	Non individualisé (SDEER)	35 321.21 €
NI – 23	Régularisation avances SEMDAS	6 542.63 €
154 – 13	Jeunesse, éducation	14 920.00 €
157 – 13 et 16	Bâtiments	336 924.20 €
158 – 13 et 16	Urbanisme	423 917.00 €
159 – 13	Culture, associations, sport	29 442.21 €
10	Dotations, fonds divers (FCTVA, TA, Affectation résultat)	461 025.94 €
001	Excédent d'investissement reporté	189 021.33 €
021	Virement section Fonctionnement	496 698.99 €
Total		1 993 813.51 €

Délibération adoptée à la majorité avec 14 voix pour et 3 voix contre.

Délibération n°10 Motion de soutien au peuple ukrainien

Face à la grave crise que traverse le peuple ukrainien depuis l'invasion de son pays le 24 février dernier par les troupes russes de nombreuses actions ont été mises en place, actions auxquelles la Commune a participé : collecte de dons, recensement d'hébergements, mise aux couleurs de l'Ukraine, vote d'un don du CCAS à la Protection Civile d'un montant de 500€...

Madame le Maire remercie tous les Sallésiens, les professionnels, les élus ainsi que les personnels qui se sont manifestés depuis le début de cette crise et propose l'adoption d'une motion de soutien :

La Commune de Salles sur Mer affirme son soutien et sa solidarité envers le peuple ukrainien et les familles des victimes ainsi qu'au respect du droit international et au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes

La Commune de Salles sur Mer dénonce l'invasion de l'Ukraine par les troupes russes.

La Commune de Salles sur Mer espère qu'une issue diplomatique pourra être trouvée pour solder ce conflit.

Motion adoptée à l'unanimité avec 17 voix pour.

Questions / Informations diverses :

- Prochain Conseil Municipal le jeudi 12 mai 2022 à 18h.
- Date de la prochaine élection pour la tenue des permanences par les élus et les bénévoles :
 - o Election présidentielle : dimanches 10 et 24 avril 2022 de 8h à 19h. Les bureaux de vote pour le 1^{er} tour sont constitués.
- Bal du vendredi 15 juillet 2022.